

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01376

Numéro SIREN : 838 614 782

Nom ou dénomination : A2E

Ce dépôt a été enregistré le 17/10/2019 sous le numéro de dépôt 19984

Greffe du tribunal de commerce de Versailles



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 17/10/2019

Numéro de dépôt : 2019/19984

Déposant :

Nom/dénomination : A2E

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 838 614 782

N° gestion : 2018 B 01376

n° de
dépôt



n° de
gestion

19984 17 OCT. 2019

A2E

n° de
facture

Quesy.

n° de
chrono

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 13, rue Frichet – 78410 BOUAFLE
838 614 782 RCS VERSAILLES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf, et le trente juin, à 19 heures, les associés se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés, le cas échéant.

Sont présents :

- Monsieur Arnaud ESKENAZI, propriétaire de cinquante et une parts, ci 51 parts
- Madame Emilie ROLLAND, propriétaire de quarante-neuf parts ci 49 parts

Total des parts présentes ou représentées : 100 parts sur les 100 parts composant le capital social.

Monsieur Arnaud ESKENAZI préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés, le cas échéant ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour

1



Quesy.

suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Ratification de la rémunération du Gérant ;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 lesquels font apparaître un bénéfice de 1.205 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.205 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice** : 1.205 euros.

AFFECTATION

Dotation aux réserves

- A la réserve légale, soit 1.205 euros

L'assemblée générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

2

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée au Gérant au cours de l'exercice pour un montant mensuel de 38.500 euros bruts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

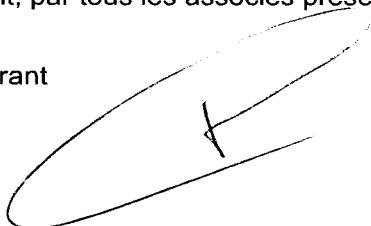
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

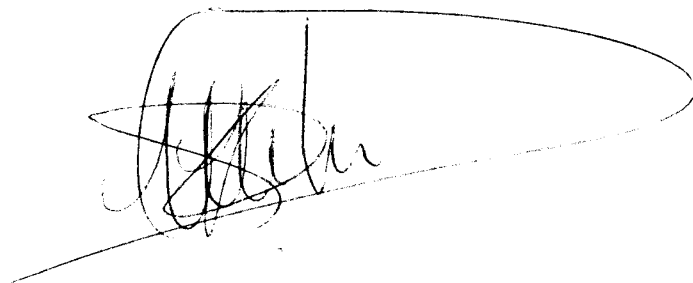
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant, par tous les associés présents e.

Le Gérant

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a horizontal stroke.

Les associés

A complex, handwritten signature in black ink, featuring multiple overlapping loops and a long horizontal tail.

A2E

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 13, rue Frichet – 78410 BOUAFLE
838 614 782 RCS VERSAILLES

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2019

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

L'exercice clos le 31 décembre 2018 correspond au premier exercice de la Société.

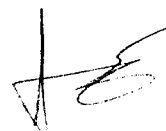
Nous vous rappelons, en effet, que la Société a été constituée par acte sous seing privé en date du 21 février 2018, et qu'elle a été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES sous le numéro 838 614 782.

L'activité de la Société a débuté positivement suite au rachat de l'intégralité du capital de la société REGIE BOULONNAISE DE L'HABITAT SCHOLER, société par actions simplifiée au capital de 150.000 euros, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 410 158 356, dont le siège social est sis 148, rue de Paris – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, par acte sous seing privé en date du 16 avril 2018

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Nous avons initié notre activité de holding en procédant à un audit complet de notre filiale.

Cet audit a révélé des anomalies comptables pour lesquels il a été demandé des explications aux associés sortants dans le cadre de leur garantie de passif, sans recevoir de réponse satisfaisante.



1

Une action judiciaire a été initiée par assignation en date du 24 décembre 2018 devant le Tribunal de Commerce afin de mobiliser la garantie de passif pour un montant de 216.515,69 euros.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que la Société n'a effectuée aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous poursuivrons l'exercice 2019 avec confiance, la base des opérations récurrentes étant acquise.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la Société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

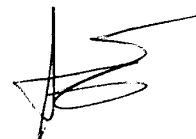
SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société contrôle, au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce, la société REGIE BOULONNAISE DE L'HABITAT SCHOLER, société par actions simplifiée au capital de 150.000 euros, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 410 158 356, dont le siège social est sis 148, rue de Paris – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- . le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 134.400 euros ;
- . le total des produits d'exploitation s'élève à 134.401 euros ;
- . les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 108.260 euros.



Le résultat d'exploitation ressort à 26.141 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 60.720 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 24.900 euros.

L'effectif salarié moyen s'élève à 0.

Il est précisé que la Société n'a pas supporté de dépenses de travail intérimaire.

Compte tenu d'un résultat financier de (-24.936) euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 1.205 euros.

Compte tenu des éléments ci-dessus, de l'impôt sur les bénéfices de 0 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1.205 euros.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 2.034.270 euros.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE

S'agissant du premier exercice, il est difficile d'avoir un regard objectif sur l'évolution des résultats et la situation financière de la Société.

La Société n'a rencontré, en outre, aucun problème de trésorerie significatif.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.205 euros de la manière suivante :

ORIGINE

– **Résultat bénéficiaire de l'exercice** : 1.205 euros.

AFFECTATION

Dotation aux réserves

– A la réserve légale, soit 1.205 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES



Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous

rappelons que s'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

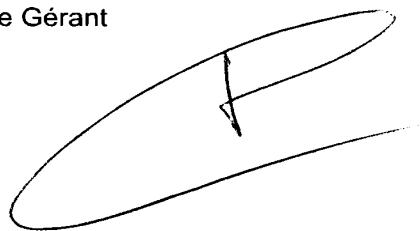
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Gérant



A2E

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 13, rue Frichet – 78410 BOUAFLE
838 614 782 RCS VERSAILLES

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2019

RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES CONVENTIONS VISEES

PAR L'ARTICLE L 223-19 DU Code de commerce

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Chers associés,

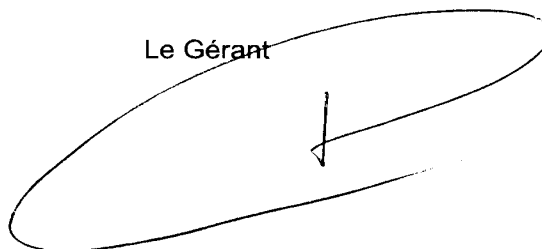
Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée à l'article L.223-19 du Code de commerce n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous demandons d'en prendre acte.

Fait à BOUAFLE.

Le 10 juin 2019.

Le Gérant





*Certifié
conforme à
l'original.
Le Geraet
le 28/06/2019*

**SARL A2E
13 rue Frichet**

78410 BOUAFLE

Bilan arrêté au 31/12/2018

Société A Responsabilité Limitée au capital de 20 000 € inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région de Paris sous le n°E0655
27 rue Alfred Nobel 77420 Champs-sur-Marne 0101 60 06 94 00 00 0101 60 06 72 04 04 04 contact@cabinet-peron.com
RCS Nanterre B 316 469 774 0101 60 06 94 00 00 0101 60 06 72 04 04 04 0101 60 06 94 00 00 0101 60 06 72 04 04 04

Dossier N° 100197 en Euros.

Service de Logistique Internationale et d'Impression - G-L



C. Peron

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SARL A2E
13 rue Frichet
78410 BOUAFLE

relatifs à l'exercice du 08/03/2018 au 31/12/2018.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	2 034 270 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	134 400 Euros
- Résultat net comptable,	1 205 Euros

Fait à CHAMPS SUR MARNE
Le 12/04/2019

Jean- François PERON
Expert Comptable

13 rue Frichet

78410 BOUAFLE

COMPTES ANNUELS

CABINET PERON & ASSOCIES

27 rue Alfred Nobel

77420 CHAMPS SUR MARNE

01 60 06 84 30

Dossier N° 100197 en Euros.



C. Peron

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 10			Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	533	76	457		457	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 937 000		1 937 000		1 937 000	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	32 477		32 477		32 477	
	Total II	1 970 010	76	1 969 934		1 969 934	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	20 400		20 400		20 400	
	Autres créances	300		300		300	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	35 321		35 321		35 321	
	Charges constatées d'avance (3)	8 315		8 315		8 315	
	Total III	64 337		64 337		64 337	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 034 346	76	2 034 270		2 034 270	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Dossier N° 100197 en Euros.

CABINET PERON & ASSOCIES

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 10	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000)	10 000		10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 205		1 205	
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	11 205		11 205	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 835 000		1 835 000	
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	154 393		154 393	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 250		1 250	
	Dettes fiscales et sociales	32 423		32 423	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	2 023 066		2 023 066	
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 034 270		2 034 270	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

364 666

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 10			Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	134 400		134 400		134 400	
Chiffre d'affaires NET	134 400		134 400		134 400	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			1		1	
Total des Produits d'exploitation (I)			134 401		134 401	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			19 254		19 254	
Impôts, taxes et versements assimilés			3 310		3 310	
Salaires et traitements			60 720		60 720	
Charges sociales			24 900		24 900	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			76		76	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			108 260		108 260	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			26 141		26 141	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 10	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	24 936		24 936	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	24 936		24 936	
2. Résultat financier (V-VI)	24 936		24 936	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 205		1 205	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	134 401		134 401	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	133 196		133 196	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 205		1 205	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Dossier N° 100197 en Euros.

CABINET PERON & ASSOCIES

78410 BOUAFLE

ANNEXE DU 08/03/2018 AU 31/12/2018

CABINET PERON & ASSOCIES

27 rue Alfred Nobel

77420 CHAMPS SUR MARNE

01 60 06 84 30

Dossier N° 100197 en Euros.

CABINET PERON & ASSOCIES



C. Peron

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Disponibilités en Euros	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	X
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 08/03/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 034 270.44 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 134 400.00 Euros et dégageant un bénéfice de 1 204.83 Euros.

L'exercice a une durée de 10 mois, couvrant la période du 08/03/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société clôture son premier exercice d'une durée exceptionnelle de 10 mois.

La société a acquis la totalité des actions de la S.A.S. RBH SCHOLER.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas de fait significatif intervenu depuis la clôture de l'exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 08/03/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			533
TOTAL			533
Autres participations			1 937 000
Prêts, autres immobilisations financières			32 477
TOTAL			1 969 477
TOTAL GENERAL			1 970 010

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			533	533
TOTAL			533	533
Autres participations			1 937 000	1 937 000
Prêts, autres immobilisations financières			32 477	32 477
TOTAL			1 969 477	1 969 477
TOTAL GENERAL			1 970 010	1 970 010

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		76		76
TOTAL		76		76
TOTAL GENERAL		76		76

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	76				
TOTAL	76				
TOTAL GENERAL	76				

ANNEXE

Exercice du 08/03/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières		32 477		32 477
Autres créances clients		20 400	20 400	
Taxe sur la valeur ajoutée		300	300	
Charges constatées d'avance		8 315	8 315	
TOTAL		61 492	29 015	32 477

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 835 000	176 600	1 182 035	476 364
Emprunts et dettes financières divers	5 624	5 624		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 250	1 250		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 108	21 108		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 040	11 040		
Autres impôts taxes et assimilés	275	275		
Groupe et associés	148 768	148 768		
TOTAL	2 023 066	364 666	1 182 035	476 364
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 835 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000		100		100

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 08/03/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Cautions données au titre de l'emprunt BPI:

- 1- Il sera retenu sur les fonds prêtés la somme de 32 500,00 EUR. Cette somme sera conservée par le Prêteur comme gage espèces. Conformément aux dispositions de l'article 2341 alinéa 2 du Code Civil, le Prêteur est dispensé de tenir les sommes gagées séparées de celles qui lui appartiennent. La créance de l'Emprunteur en remboursement du gage espèces sera rémunérée à la valeur du CNO TEC 5 d'avant dernier jour ouvré du mois précédant la date du premier décaissement (arrondi à deux décimales). A titre indicatif, le CNO TEC 5 du mois de mars 2018 est de -0,03 %. Dans le cas où le taux de référence serait négatif, il serait retenu à 0% (zéro pour cent). Cette créance et les intérêts produits seront remboursés à l'Emprunteur au terme du contrat, en l'absence d'impayé. Le Prêteur pourra prélever sur le gage espèces toutes sommes devenues exigibles en vertu du présent contrat, sans avoir à en avertir au préalable l'Emprunteur.
- 2- Ce financement bénéficie d'une garantie au titre du Fonds National de Garantie Transmission des PME et TPE à hauteur de 35,00 % (TRENTÉ-CINQ pour cent) de l'encours du crédit.
- 3- Ce financement bénéficie d'une garantie au titre du Fonds Régional de Garantie Ile de France 2 à hauteur de 35,00 % (TRENTÉ-CINQ pour cent), géré par la société anonyme Bpifrance Régions.
- 4- Préalablement au décaissement du prêt, adhésion de Madame Emilie

ANNEXE

Exercice du 08/03/2018 au 31/12/2018

ESKENAZI au contrat d'assurance groupe décès - Perte Totale Irréversible d'Autonomie souscrit par le Prêteur auprès de la C.N.P.. Le montant assuré est égal à 250 000,00 EUR.

5- Adhésion de Monsieur Arnaud ESKENAZI au contrat d'assurance groupe décès - Perte Totale Irréversible d'Autonomie souscrit par le Prêteur auprès de la C.N.P.. Le montant assuré est égal à 400 000,00 EUR.

Cautions données au titre de l'emprunt Crédit du Nord:

1-Garantie prise par acte séparé : caution personnelle et solidaire de M ESKENAZI ARNAUD et de son conjoint Mme ESKENAZI EMILIE à hauteur de 770 250,00 EUR pour une durée de 108 mois.

2-Nantissement de l'intégralité des actions de la SAS RBH SCHOLER.

3- Délégation au profit du Crédit du Nord du contrat d'assurance SWISSLIFE ASSURANCE DES EMPRUNTEURS souscrit par la société A2E aux noms de Monsieur Arnaud ESKENAZI et Madame Emilie ESKENAZI pour les risques de Décès- Perte totale et irréversible d'autonomie et incapacité temporaire de travail à hauteur chacun de 50% du prêt.

Engagements reçus

Voir ci dessus.

Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
			brute	nette					
150 000	120 328	100.00	1 900 000	1 900 000			2 252 969	64 612	

13 rue Frichet

78410 BOUAFLE

DOSSIER FISCAL

CABINET PERON & ASSOCIES

27 rue Alfred Nobel

77420 CHAMPS SUR MARNE

01 60 06 84 30

Dossier N° 100197 en Euros.



C. Peron



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	08032018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL A2E		13 rue Frichet	
SIRET	8 3 8 6 1 4 7 8 2 0 0 1 2	78410 BOUAFLE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Sur les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITE

Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	--	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	5 4 6 2
	Bénéfice imposable à 15%			

Plus-values		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 0%	
Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprises nouvelles, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Assistants urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Les recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

(cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

l'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Cabinet PERON & ASSOCIES 7 rue Alfred Nobel 7420 CHAMPS SUR MARNE Tél: 01 60 06 84 30			
GA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du GA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 12/04/2019	Lieu: BOUAFLE
		Qualité et nom du signataire:	GERANT
N° d'agrément du GA/OMGA/viseur conventionné		Signature	ESKENAZI ARNAUD ABRAHAM

Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).



C. Peron

Désignation de l'entreprise : SARL A2E		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 0		
Adresse de l'entreprise 13 rue Frichet		78410 BOUAFLE		
Durée de l'exercice précédent* 1 2				
Numéro SIRET* 8 3 8 6 1 4 7 8 2 0 0 0 1 2		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 8		
		N-1 0 0 0 0 0		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
	Frais de développement * CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
	Fonds commercial (1) AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	Terrains AN	AO		
	Constructions AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	5 3 3 7 6 4 5 7	
Immobilisations en cours AV	AW			
Avances et acomptes AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
	Autres participations CU	CV	1 9 3 7 0 0 0 1 9 3 7 0 0 0	
	Créances rattachées à des participations BB	BC		
	Autres titres immobilisés BD	BE		
	Prêts BF	BG		
	Autres immobilisations financières* BH	BI	3 2 4 7 7 3 2 4 7 7	
TOTAL (II) BJ		BK	1 9 7 0 0 1 0 7 6 1 9 6 9 9 3 4	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	2 0 4 0 0 2 0 4 0 0
		Autres créances (3) BZ	CA	3 0 0 3 0 0
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	3 5 3 2 1 3 5 3 2 1	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	8 3 1 5 8 3 1 5	
	TOTAL (III) CJ	CK	6 4 3 3 7 6 4 3 3 7	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	2 0 3 4 3 4 6 7 6 2 0 3 4 2 7 0	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.0.....0.0.0.....)				DA	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC			
	Réserve légale (3)				DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3)* (		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves (		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG		
	Report à nouveau				DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	1 205		
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées *				DK			
	TOTAL (I)				DL	11 205		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM		
Avances conditionnées				DN				
TOTAL (II)				DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP			
	Provisions pour charges				DQ			
	TOTAL (III)				DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligataires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	1 835 000		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV	154 393		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	1 250		
	Dettes fiscales et sociales				DY	32 423		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ			
	Autres dettes				EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB			
TOTAL (IV)				EC	2 023 066			
Ecart de conversion passif * (V)				ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	2 034 270			
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital				1B		
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
				Ecart de réévaluation libre	1D			
				Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	364 666	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SARL A2E						Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens*	FD		FE		FF			
		FG	134 400	FH		FI	134 400		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	134 400	FK		FL	134 400		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	1		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	134 401		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	19 254		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 310		
	Salaires et traitements*					FY	60 720		
	Charges sociales (10)					FZ	24 900		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION {	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	76		
						GB			
						GC			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE			
	Autres charges (12)					GF			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	108 260		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	26 141		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	24 936		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	24 936		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(24 936)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 205		

Désignation de l'entreprise : SARL A2E

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	134 401		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	133 196		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 205		
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(4) Dont {	1H			
	(5) Dont {	1J			
	(6) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1K			
	(6bis) Dont produits concernant les entreprises liées				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		RD			
	(9) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A1			
	(10) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2	15 512		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3				
(12) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 1 219 obligatoires A9 14 293	A4				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL A2E											Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
									Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants		M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD	533	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN		LO		LP	533	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	1 937 000
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V	32 477		
TOTAL IV						1Q		1R		1S	1 969 477		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG		ØH		ØJ	1 970 010	
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
					par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS		MT	533	MU	533	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG		NH	533	NI	533	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations				IO		ØX		ØY	1 937 000	ØZ	1 937 000
Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	32 477	2G	32 477		
TOTAL IV				I3		NJ		NK	1 969 477	2H	1 969 477		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK		ØL	1 970 010	ØM	1 970 010	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



C. P. L.

Désignation de l'entreprise : SARL A2E Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	76	QN		QO	76
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV	76	QW		QX	76
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON		OP	76	OQ		OR	76

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
nst. techniques nat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé NP + NQ + NR		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*					Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler											Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations											SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Cplent

Désignation de l'entreprise : SARL A2E

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SARL A2E		Néant ☐		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	
	Prêts (1) (2)	UP	UR	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX	20 400	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	300
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	
	Groupe et associés (2)	VC		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		
	Charges constatées d'avance	VS	8 315	
	TOTAUX	VT	61 492	
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		
		VU	29 015	
		VV	32 477	
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
			A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	1 835 000	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	5 624	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 250	
Personnel et comptes rattachés		8C		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	21 108	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	11 040	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	275	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		
Groupe et associés (2)		VI	148 768	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ		
Produits constatés d'avance		8L		
TOTAUX		VY	2 023 066	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 835 000	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		
		VZ	364 666	
		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

Désignation de l'entreprise : SARL A2E		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 8			
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		WA	1 205	
			de son conjoint		WB		
			moins part déductible *				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %		I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN		
					WO		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
					TOTAL I	1 205	
II. DÉDUCTIONS						WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *						WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs		WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				WH		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		WW		
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A		XB		
					I6		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				WZ		
	Majoration d'amortissement *				XA		
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégelée par le report en arrière du déficit	ZI		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						XG	6 667
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	6 667	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI			
		déficit (II moins I)		XJ	5 462		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		5 462	

31/12/2018

Copie certifiée conforme
C / 18/10/2019 16:15:17
N° de dépôt - 2019/19984 / 838614782

Opuntia

Désignation de l'entreprise : SARL A2E

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	5 462
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	5 462

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	
---	----	--

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : SARL A2E										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD			Dividendes		ZE						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau	ZG							
	TOTAL I	OF			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH						
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	4 900		XQ	4 900							
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	3 255							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	11 099							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	19 254							
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW								
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	3 310							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	3 310							
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	26 880							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	564							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*				OB	20 538							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%						
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)												
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.
Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).



C. P. L.

Désignation de l'entreprise :

SARL A2E

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪		(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL A2E

Néant ☒ *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N-1				
	N-2				
	N-1				
	N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée N-3				
	différente (art. 39 quaterdecies N-4				
	1ter et 1 quater du CGI) N-5				
	(à préciser) au titre de : N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL A2E

Néant ☒ *

- ☒ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
☒ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ☒ ou 12.8 % ☒	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ☒ *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ☒ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL A2E

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A2E	Néant ☒
Exercice ouvert le : 08/03/2018	et clos le : 31/12/2018
Durée en nombre de mois	1 0

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	

IV- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	
---	----	--

V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).	SA	
---	----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	GX	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	
Date de cessation	HR	
Effectifs au sens de la CVAE *	EY	
	GZ	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 8 3 8 6 1 4 7 8 2 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A2E

ADRESSE (voie) 13 rue Frichet

CODE POSTAL 78410 VILLE BOUAFLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom patronymique ESKENAZI Prénom(s) ARNAUD ABRAHAM

Nom marital % de détention 51.00 Nb de parts ou actions 51

Naissance : Date 150980 N° Département 94 Commune CHARENTON LE P Pays FR

Adresse : N° 13 Voie RUE FRICHET

Code postal 78410 Commune BOUAFLE Pays FR

Titre (2) MME Nom patronymique ESKENAZI Prénom(s) EMILIE CECILE

Nom marital ROLLAND % de détention 49.00 Nb de parts ou actions 49

Naissance : Date 160582 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR

Adresse : N° 13 Voie RUE FRICHET

Code postal 78410 Commune BOUAFLE Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET

8 3 8 6 1 4 7 8 2 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL A2E

ADRESSE (voie)

13 rue Frichet

CODE POSTAL

78410

VILLE

BOUAFLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique

Dénomination

RBH SCHOLER

N° SIREN (si société établie en France)

4 1 0 1 5 8 3 5 6

% de détention

100.00

Adresse :

N°

148

Voie

RUE DE PARIS

Code postal

92100

Commune

BOULOGNE BILLANCOURT

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

13 rue Frichet

78410 BOUAFLE

DOSSIER DE GESTION

CABINET PERON & ASSOCIES

27 rue Alfred Nobel

77420 CHAMPS SUR MARNE

01 60 06 84 30

Dossier N° 100197 en Euros.



C. Peron

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2018 10	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	456.50		456.50	
21830000 MATERIEL INFORMATIQUE	532.50		532.50	
28183000 AMORT. MAT INFORMATIQUE	76.00		76.00	
AUTRES PARTICIPATIONS	1 937 000.00		1 937 000.00	
26100000 ACTIONS RBH SCHOLER	1 900 000.00		1 900 000.00	
26110000 FRAIS SUR ACQUISITION ACTIONS	37 000.00		37 000.00	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	32 477.00		32 477.00	
27500000 CAUTION BPI	32 477.00		32 477.00	
Total II	1 969 933.50		1 969 933.50	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	20 400.00		20 400.00	
41100000 CLIENTS	20 400.00		20 400.00	
AUTRES CREANCES	300.09		300.09	
44560000 TVA DEDUCTIBLE	2.50		2.50	
44586000 TVA SUR FNP	297.59		297.59	
DISPONIBILITES	35 321.46		35 321.46	
51200000 BANQUE	35 321.46		35 321.46	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	8 315.39		8 315.39	
48600000 CHARGES CONSTATEES D AVANCES	8 315.39		8 315.39	
Total III	64 336.94		64 336.94	
TOTAL GENERAL	2 034 270.44		2 034 270.44	

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2018 10	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	10 000.00		10 000.00	
10100000 CAPITAL SOCIAL	10 000.00		10 000.00	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	1 204.83		1 204.83	
Total I	11 204.83		11 204.83	
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	1 835 000.00		1 835 000.00	
16400001 EMPRUNT CDN	1 185 000.00		1 185 000.00	
16400002 BPI PRET 650 000€	650 000.00		650 000.00	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	154 392.61		154 392.61	
16810000 ICNE	5 624.48		5 624.48	
45510000 COMPTE COURANT ASSOCIES	148 768.13		148 768.13	
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 250.00		1 250.00	
40100000 FOURNISSEURS	450.00		450.00	
40810000 FNP	800.00		800.00	
DETTE FISCALES ET SOCIALES	32 423.00		32 423.00	
43100000 URSSAF	1 311.22		1 311.22	
43110000 URSSAF TNS	16 298.00		16 298.00	
43730000 SPHERIA	2 925.84		2 925.84	
43735000 HARMONIE MUTUELLE	572.73		572.73	
44550000 TVA A DECAISSER	2 640.00		2 640.00	
44570000 TVA COLLECTEE	8 400.00		8 400.00	
44860000 AUTRES CHARGES FISCALES .	275.21		275.21	
Total IV	2 023 065.61		2 023 065.61	
TOTAL GENERAL	2 034 270.44		2 034 270.44	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 10	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	134 400.00		134 400.00	
70600000 PRESTATIONS RBH	134 400.00		134 400.00	
Chiffre d'affaires NET	134 400.00		134 400.00	
AUTRES PRODUITS	1.13		1.13	
75800000 AUTRES PRODUITS	1.13		1.13	
Total des Produits d'exploitation	134 401.13		134 401.13	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	19 254.44		19 254.44	
61320000 LOCATION BUREAUX	4 900.00		4 900.00	
61640000 ASSURANCE PRET	4 458.52		4 458.52	
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	1 725.00		1 725.00	
62261000 HONORAIRES AVOCAT	1 500.00		1 500.00	
62262000 FRAIS D'ACHAT CHQ DEJEUNER	30.00		30.00	
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENT	6 255.81		6 255.81	
62710000 FRAIS DE BANQUE	385.11		385.11	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 309.62		3 309.62	
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	139.66		139.66	
63330000 FORMATION CONTINUE	211.96		211.96	
63718000 CSG DEDUCTIBLE TNS	2 958.00		2 958.00	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	60 720.17		60 720.17	
64100000 SALAIRES BRUTS	20 538.17		20 538.17	
64400000 APPOINTEMENT DU GERANT	38 500.00		38 500.00	
64410000 AN TNS CSG NON DED	1 682.00		1 682.00	
CHARGES SOCIALES	24 900.03		24 900.03	
64510000 COTISATION URSSAF SALAIRES	6 370.99		6 370.99	
64530000 COTISATIONS RETRAITE ET PROV.	2 649.45		2 649.45	
64610000 COTISATIONS URSSAF TNS	2 981.00		2 981.00	
64620000 AF TNS	890.00		890.00	
64630000 RETRAITE TNS	10 422.00		10 422.00	
64692000 CIPRES ASSURANCES	1 218.59		1 218.59	
64800000 AUTRES FRAIS DU PERSONNEL	368.00		368.00	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	76.00		76.00	
68112000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	76.00		76.00	
Total des Charges d'exploitation	108 260.26		108 260.26	
Résultat d'exploitation	26 140.87		26 140.87	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	24 936.04		24 936.04	
66116000 INTERETS D'EMPRUNT CDN	10 116.58		10 116.58	
66116100 INTERETS D'EMPRUNTS BPI	14 819.46		14 819.46	
Total des Charges financières	24 936.04		24 936.04	
Résultat financier	24 936.04		24 936.04	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		% CA	Exercice N-1		% CA	Ecart N / N-1	
	31/12/2018	10		12			Euros	%
Ventes marchandises + Production	134 400	100.00					134 400	
+ Ventes de marchandises								
- Coût d'achat des marchandises vendues								
Marge commerciale								
+ Production vendue	134 400	100.00					134 400	
+ Production stockée ou déstockage								
+ Production immobilisée								
Production de l'exercice	134 400	100.00					134 400	
- Matières premières, approvisionnements consommés								
- Sous traitance directe								
Marge brute de production	134 400	100.00					134 400	
Marge brute globale	134 400	100.00					134 400	
- Autres achats + charges externes	19 254	14.33					19 254	
Valeur ajoutée	115 146	85.67					115 146	
+ Subventions d'exploitation								
- Impôts, taxes et versements assimilés	3 310	2.46					3 310	
- Salaires du personnel	20 538	15.28					20 538	
- Charges sociales du personnel	9 388	6.99					9 388	
- Charges de l'exploitant	55 694	41.44					55 694	
Excédent brut d'exploitation	26 216	19.51					26 216	
+ Autres produits de gestion courante	1						1	
- Autres charges de gestion courante								
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges								
- Dotations aux amortissements	76	0.06					76	
- Dotations aux provisions								
Résultat d'exploitation	26 141	19.45					26 141	
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun								
+ Produits financiers								
- Charges financières	24 936	18.55					24 936	
Résultat courant	1 205	0.90					1 205	
+ Produits exceptionnels								
- Charges exceptionnelles								
Résultat exceptionnel								
- Impôt sur les bénéfices								
- Participation des salariés								
Résultat NET	1 205	0.90					1 205	